



**ACADÉMIE  
DE REIMS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat  
Direction des ressources humaines**

**Bureau de l'encadrement des personnels de direction et  
d'inspection**

**DPATE 1**

Affaire suivie par :

Delphine HELLOCO

Tél : 03 26 05 69 08

Mél : ce.dpate1@ac-reims.fr

1, rue Navier

51082 Reims Cedex

Reims, le 1er février 2021

Le recteur de l'académie de Reims

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie

DRH DP-Bureau de gestion des Directeurs adjoints  
chargés de SEGPA de Collège

**Objet** : Mouvement inter-académique des Directeurs adjoints chargés de SEGPA, rentrée 2021

**Référence** : -Décret n°81-482 du 8 mai 1981 modifié fixant les conditions de nomination et d'avancement dans certains emplois de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale.

Pièces jointes : demande de mutation et liste des postes vacants

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les modalités de mutation des directeurs adjoints chargés de SEGPA dans l'académie de REIMS.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser les demandes de mutation présentées par les directeurs adjoints chargés de SEGPA de votre académie, revêtues de votre avis, pour le vendredi 14 mai 2021, accompagnées des pièces justificatives suivantes :

- la fiche de synthèse informatique.
- la copie des trois dernières évaluations administratives.
- la copie du diplôme d'enseignement spécialisé.
- la copie du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS).

Les intéressés devront établir leur demande sur l'imprimé joint en annexe.

Vous trouverez ci-joint, à titre indicatif, la liste des postes vacants à la prochaine rentrée.

Pour le recteur et par délégation,  
La secrétaire générale d'académie

Sandrine Connan